

Rapport annuel du Défenseur des droits consacré aux droits de l'enfant « De la naissance à 6 ans : au commencement des droits »

20/11/2018

Dans son rapport annuel consacré aux droits de l'enfant, le Défenseur des droits émet 26 recommandations. Parmi celles concernant particulièrement les établissements de santé à noter que le Défenseur des droits recommande aux conseils départementaux et aux établissements hospitaliers de désigner respectivement, dans les meilleurs délais, un médecin référent en protection de l'enfance.

Par ailleurs, Le Défenseur des droits recommande au législateur de faire évoluer l'état du droit afin de garantir aux femmes agents publics des aménagements de service leur permettant de poursuivre l'allaitement de leur enfant après leur reprise d'activité, si cela correspond à leur choix.